

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2012

N° CS 2012-2

**Impression et diffusion du Plan de Parc :**

En deux mille douze, le premier octobre, à Jaujac à 17h30, le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Lorraine Chenot.

Nombre de voix en exercice : 292 Nombre de voix présentes: 114 Nombre de voix présentes et représentées : 157  VOTES : Pour : 157 Contre : 0 Abstention : 0  Date de convocation : 18 septembre 2012	<u>Cadre réservé à la Sous-Préfecture</u>  <u>Transmis par ACTE le :</u> 03/10/12 <u>AR N° :</u> 07-25070238-2121001 CS_01102012_2-DE-1-1
---	---

**Délégués à titre délibératif :**

**Délégués du Département :**

Présents : BONIN Bernard, DURAND Jean-Roger, FINIELS Martine, GROS Jérôme, L'HERMINIER Raoul, PLENET Simon, ROUX Robert,

Représentés : BRUCHET Gérard, MANIFACIER Jean-Paul, SERRE Laëtitia, UGHETTO Laurent, WEISS Maurice.

Excusés : CONSTANT Jean-Pierre, TERRASSE Pascal,

Absents : ALEXANDRE Jacques, COUDENE Patrick, GENEST Jacques, GIRAUD Pierre, PERRIER Bernard

**Délégués de la Région :**

Présents : BONNETAIN Pascal, BUIS Sabine, DARNAUD Mathieu, GIT Marie-Christine, KELLER Olivier, ROUSSELLE Véronique,

Représentés : MALAVIELLE Valérie, SAULIGNAC Hervé,

Excusés : GREGOIRE Michel, JACQUART François, MOUTON Marie-Pierre,

Absents : BENAHMED Fatiha, GRANGIS Christian,

**Délégués des Communes :**

Présents : LARDY Jean Paul (AILHON), CHAMPANHET René (AIZAC), BERTONCELLO Eric (AJOUX), RIBEYRE Jean-Claude (ARCENS), BERTHINIER Jean-Claude (ASPERJOC),

ECHARD Hugues (LES ASSIONS), AUDIBERT André (BEAUMONT), PEYRARD Daniel (DESAIGNES), ALLAIN Dominique (DUNIERE), CHAMBON Annie (FONS), CAYRIER Arlette (GENESTELLE), CRESTON Philippe (ISSAMOULENC), DELENNE Jean Luc (JAUJAC), BÖLHE Patrick (JAUNAC), PAQUELET GARDES Marie-Claire (JOYEUSE), COURT Jean Claude (JUVINAS), CORNUT Lucien (LABASTIDE), GUILLET Pascale (LABOULE), ALLIX Dominique (LACHAMP-RAPHAEL), COURT Roland (LACHAPPELLE/AUBENAS), BRUGERE Robert (LAURAC), JOUFFRE Franck (LENTILLERES), NOUBLANCHE Christine (MALARCE), ROUY André (MEYRAS), SOUBEYRAND Jacky (MEZILHAC), FAYARD Raymond (LES NONIERES), CHEVENNEMENT Sylvie (LES OLLIERES), VENISSAC Franck (PAYZAC), ALEYSSON Bernadette (PEREYRES), BOULONI Christian (PONT DE LABEAUME), DALVERNY Jérôme (PRADES), GIBERT Alain (ROCLES), LEMESTRE Régine (ROSIERES), MOYERSON Christian (ST ANDRE LACHAMP), CHOUTEAU Marc (ST CHRISTOL), BETH Jean-Charles (ST CIRGUES DE PRADES), De LEHELLE D'AFFROUX Marie Chantal (ST JEAN CHAMBRE), NURY Denise (ST JULIEN DU GUA), MATHON Marie-Thérèse (ST JULIEN DU SERRE), PIZETTE Jean-Claude (ST MAURICE EN CHALENC), CHENOT Lorraine (ST MELANY), FEOUGIER Alain (ST MICHEL DE BOULOGNE), BALAYN Jean Daniel (ST MICHEL DE CHABRILLANOUX), G.SARTY (PIERRE DE COLOMBIER), FEYNEROL Alain (ST PIERRE ST JEAN), TISSIER Pierre (ST PIERREVILLE), HOCQUET Agnès (STE MARGUERITE LAFIGIERE), INSELIN Maurice(VINEZAC),

Représentés: PICART Frédéric (ALBON), BERTOLI Pascale (CHALENCON), MAISTRE Gilles (COUX), TAULEIGNE Luc (FABRAS), O. AUDIBERT (FAUGERES), GARDIEN Jean-Marie (MAYRES), ALLIX Jean-Pierre (SAGNES ET GOUDOULET), REYNE Jacky (SILHAC), DUHOO Olivier (ST BASILE), BACCONNIER Virginie (ST JOSEPH DES BANCS), WIOT Claude (ST PRIVAT), NEY Marie-Françoise (ST SAUVEUR DE MONTAGUT), JUGE Olivier (ST VINCENT DE DURFORT),

Excusé: HERNANDEZ- MARTINEZ Christian (CHASSIERS), HAZEBROUCQ André (GOURDON), DEVES Sylvie (GRAVIERES), GEORGES Philippe (ROCHER),

Absents: PESENTI Michel (ANTRAIQUES), MONCHAUX Jeanne Marie (ASTET), BOREL Christelle (BARNAS), REDON Jean-Marie (LE BEAGE), BORRAS Patrick (BEAUVENE), MURILLON Georges (BOREE), CHAMPNEL Thierry (BORNE), GUBERNATI Daniel (BURZET), DORNE Thierry (LE CHAMBON), DORP Daniel (CHANEAC), CESARI Jean-Claude (CHAZEAX), TEYSSIER Raoul (CHIROLS), SARRAZIN Jean Paul (CREYSSEILLES), PRADIER Sébastien (CROS- DE- GEORAND), Bouvarel Pierre (DOMPNAC), VIALLE Lucien (DORNAS), CRAMMER Jacques (GLUIRAS), FAURE Catherine (INTRES), TITECAT Kévin (JOANNAS), BOIRON Jean-Claude (LABEGUDE), FERRAND Pierre (LACHAPPELLE/CHANEAC), MAZE Jérôme (LALVADE), CUTTIER Jean-François (LARGENTIERE), (LAVAL D'AURELLE), NOUGIER Maxime (LAVIOLLE), MANERO Ludovic (LOUBARESSSE), ROCHIER Angélique (LYAS), BEAURAIN Jean Emmanuel (MALBOSC), BLACHE François (MARCOLS), CHABRIER Christian (MERCUER), SALOMON Albert (MONTPEZAT), FILIPPINI Nathalie (MONTREAL), FOURNIER Joël (MONTSELGUES), NICOLAS Fabrice (PLANZOLLES), PAGE Claudette (POURCHERES), MARTEL Fabrice (PRANLES), LAPIERRE Jean-Marie (PRUNET), JOLY Sébastien (RIBES), ZALHES Christine (LA ROCHETTE), SIMON Jean-Marie (LE ROUX), TALAGRAND Michel (SABLIERES), MICHEL Christian (LES SALLELES), GEIGUER Jacques (LA SOUCHE), Mme ALLARD CHANLANCON (ST ANDEOL DE FOUCH.), MARIJON Christian (ST ANDEOL DE VALS), DURAND Gérard (ST CIERGE LA SERRE), CUISSINAT Jean-Paul (ST CIERGE /LE CHEYLARD), BAILLY Pascal (ST CLEMENT), BRECHON Franck (ST ETIENNE DE BOULOGNE), BAZIN Yves (ST ETIENNE DE SERRES), FAYOLLE Marc (ST GENEST DE BEAUZON), SABY Christophe (ST GENEST LACHAMP), CLARET Ludovic (ST JEAN ROURE), FAYE Marc (ST JULIEN BOUTIERES), BARBUT Olivier (ST LAURENT LES BAINS), CHAUVY Alain (ST MARTIAL), LE BON Yvon

(ST MARTIN DE VALAMAS), MERCHAT Jacques (ST PRIEST), DEBARD Marie-Rose (ST PRIX), MEJEAN Franck (STE EULALIE), LIOGIER Michel (THUEYTS), BOYER Jacques (UCEL), LAMARCHE Elsa (VALGORGE), JULY Jacky (VALS), FAURE Alexandre (VERNON), LEYNAUD Edouard (VESSEAUX), CHARLET Marion (VEYRAS).

**Délégués des Villes-portes :**

Présents : BASTIDE André (AUBENAS), CALIXTE Jacqueline (VERNOUX),

Représenté : CHOSSON Jacky (LAMASTRE), COUEDEL Bernard (ST AGREVE),

Excusé : Marie-Françoise LANOOTE (PRIVAS), VIGIER Bruno (LES VANS),

**Délégués des Chambres consulaires :**

Présent : BOSC Philippe (CHAMBRE COMMERCE INDUSTRIE)

Représenté :

Excusés : FLAUGERES Jean-Luc (CHAMBRE AGRICULTURE), GIRAUD Mickael (CHAMBRE AGRICULTURE),

Absents: BERNIER Alain (CHAMBRE DES METIERS), SAULIGNAC Daniel (CHAMBRE DES METIERS). VAREILLE Gilbert (CHAMBRE COMMERCE INDUSTRIE)

**Membres à titre consultatif invités :**

Présents : Jean Paul Bardine (Les Amis du Parc), Stéphane BLANC (Dauphiné Libéré), Jean-Charles BRUNO ( Syndicat des architectes de l'Ardèche), M.DUWEZ (Fédération départementale des chasseurs d'Ardèche), C.MARTIN (CESR),

Excusés : Paul CLAUSS (ONF), Jean-Claude FLORY (Sithère), Frédéric GIRARD (RRA), Jacky JULY (CDC Aubenas Vals), Jean LABROT (CDC Val de Ligne), Jean-Yves MEYER (CDC Aubenas Vals), Georges NAUD ( Conseil Scientifique)

JL. PARAT (Département de l'Ardèche),

Hervé DOUTEZ (sous Préfecture de L'argentière) Olivier DUSSOP, Jean-Claude FLORY, Eveline GUILIANI (paierie Départementale) J.Y. LE MERRER (Sous préfecture de Tournon), C.BARBE (CRPF RA)

**Contexte**

Le Parc révisé sa charte 2013-2025. Cette charte est accompagnée d'un document graphique appelé « Plan de Parc » : il offre une traduction cartographique des objectifs déclinés dans la charte, à l'échelle du 1/100 000ème. Réalisé en interne, ce document est une des pièces indispensables au dossier d'enquête publique, puis au dossier final. Le Parc prévoit 700 exemplaires à imprimer et à distribuer.

**Objectif de l'action**

- ▶ Imprimer une première version du Plan de Parc, en vue de l'enquête publique (version validée en comité syndical du 30 mai 2012).
- ▶ Imprimer une version finale du Plan de Parc, suite à l'enquête publique, en vue des délibérations des collectivités et de l'Avis final du Conseil national de la Protection de la Nature, de la Fédération des Parcs naturels régionaux et du Ministère de l'Ecologie et du développement durable.

**Descriptif :**

- ▶ **Impression** du document confiée à un prestataire.
- ▶ **Distribution** du document à l'ensemble des communes et communautés de communes du territoire et à l'ensemble des acteurs concernés (partenaires)

institutionnels, partenaires techniques...). Distribution prévue pour chaque étape : enquête publique et avis final.

**Coût estimatif TTC :**

6000 €

**Maîtrise d'ouvrage :**

Syndicat mixte du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

**Budget :**

Dépenses		Recettes	
Impression	5000 €	Région Rhône-Alpes ligne Révision	6000 €
Autres charges : frais de diffusion	1000 €		
Total	6000 €		6000 €

**Démarrage prévu :**

10/2012

**Fin prévue :**

10/2013

Le Comité Syndical après en avoir délibéré

**DECIDE**

- D'APPROUVER l'action présentée,
- D'APPROUVER le plan de financement présenté,
- D'AUTORISER la Présidente à solliciter toutes les subventions dont peut bénéficier cette opération,
- D'AUTORISER la Présidente à entreprendre les démarches et à signer toutes les pièces utiles à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,  
Pour extrait conforme

La Présidente

*L. Chenot*

Lorraine CHENOT

